



## Pas d'eau chaude ni chauffage

-----  
Par Ymd

Bonjour,

Nous habitons un immeuble avec un chauffage collectif. La chaudière alimente en eau chaude (circuit primaire) un équipement secondaire (satellite) dans chaque appartement qui a pour fonction l'eau chaude sanitaire et le chauffage des radiateurs.

Cet équipement satellite étant tombé en panne, nous n'avons plus d'eau chaude ni chauffage mais continuons de payer nos charges.

Nous avons fait venir plusieurs chauffagistes classiques qui ont refusé de faire un devis du fait de la complexité du système collectif.

Nous avons fait appel à des entreprises spécialisées dans le chauffage collectif qui refusent d'intervenir car elles n'ont pas le contrat de maintenance de la chaudière et du circuit primaire.

La société en charge du contrat de maintenance de la chaudière de la copropriété refuse d'intervenir sur le satellite.

Le syndic affirme que le satellite fait partie des parties privatives mais impossible de le faire réparer.

Si on lit le descriptif des parties communes, ce satellite directement en contact avec le circuit primaire de la chaudière serait identifié en tant qu'équipement de chauffage.

Ma question : que faire Sachant que ce satellite date de 1992, qu'il ne se fabrique plus et que les pièces détachées ne sont plus produites et qu'en plus je suis obligé d'avoir ce modèle pour des raisons de compatibilité avec le chauffage collectif en place.

En vous remerciant,

Cordialement.